

CARNET D'HOSPITALISATION

DÈS VOTRE ARRIVÉE,
N'OUBLIEZ PAS
DE COMPLÉTER LA PAGE 25



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

**BROCHURE À L'ATTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE**



HOSPIMUT & HOSPIMUT PLUS

Des assurances hospitalisation à la mesure de vos besoins !
Hospitalisatieverzekeringen op maat van uw behoeften!

02 506 99 25

Hospimut et Hospimut Plus sont des assurances soumises au droit belge proposées aux affiliés de la Fédération des Mutualités Socialistes du Brabant. Assureur: SMAB (entreprise d'assurance agréée sous le numéro 350/03 par l'Office de Contrôle des Mutualités, siège social : rue du Midi 111 à 1000 Bruxelles, BCE 0838221243). Intermédiaire: FMSB (agent d'assurance agissant exclusivement pour le compte de la SMAB, agréée par l'OCM sous le numéro 3001; siège social: rue du Midi 111 à 1000 Bruxelles - www.fmsb.be). Pour toute plainte: Ombudsman des Assurances - Square de Meeûs 35/6 à 1000 Bruxelles - www.ombudsman.as.

De verzekeringen Hospimut en Hospimut Plus, onderworpen aan het Belgisch recht, worden voorgesteld aan de leden van de Federatie van de Socialistische Mutualiteit Brabant. Verzekeraar: VMOBB (verzekeringssmaatschappij erkend door de Controledienst voor Ziekenfondsen onder het nummer 350/03 met hoofdzetel Zuidstraat 111 in 1000 Brussel; KBO 0838.221.243). Tussenpersoon: FSMB (verzekeringstussenpersoon die uitsluitend handelt in naam en voor rekening van de VMOB, erkend door de Controledienst voor Ziekenfondsen onder het nummer 3001 met hoofdzetel Zuidstraat 111, 1000 Brussel - www.fsmb.be). Klachten kunnen gericht worden aan de Ombudsman van de Verzekeringen, de Meeûsquare 35/6 - 1000 Brussel - www.ombudsman.as.



MUTUALITÉ SOCIALISTE
DU BRABANT

SOCIALISTISCHE MUTUALITEIT
BRABANT

Mot de Bienvenue

Madame, Monsieur,

Vous êtes hospitalisé aux Cliniques universitaires Saint-Luc et nous vous remercions de votre confiance. En tant qu'hôpital académique, nos Cliniques partagent avec l'Université catholique de Louvain (UCLouvain) trois missions fondamentales : les soins aux patients, la recherche et l'enseignement. Nos médecins et notre personnel mettront tout en œuvre pour vous prodiguer les meilleurs soins et vous assurer un séjour agréable.

Vous trouverez dans cette brochure tous les renseignements susceptibles de vous guider, vous et vos proches, dans vos démarches, ainsi que les informations pratiques qui vous permettront de vous familiariser avec la vie hospitalière.

Au moment de votre départ, nous souhaitons recueillir vos remarques et suggestions. A cette fin, nous vous demandons de remplir le questionnaire d'évaluation de votre séjour hospitalier que vous pouvez compléter sur notre site internet www.saintluc.be. En le complétant, vous nous aidez à progresser dans la qualité des soins et des services prestés par nos équipes.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un prompt rétablissement et un bon séjour.

Renaud MAZY

Administrateur délégué

Jean-Louis VANOVERSCHELDE

Directeur médical



Suivez-nous sur



Sommaire

 Mot de bienvenue	3		
 Fondation Saint-Luc	6		
 Qualité et sécurité des soins	7		
 Votre séjour	9		
L'acompte sur les frais d'hospitalisation			
Service social			
Votre chambre			
Votre sécurité			
Les visiteurs			
On ne fume pas à l'hôpital			
Le personnel			
Les repas			
Réseau Santé Bruxellois			
 A votre service (par ordre alphabétique)	13		
Accueil			
Accompagnement spirituel			
Banque			
Boutiques			
		Courrier	
		Ecole	
		Encadrement des enfants	
		Hébergement d'un membre de votre famille	
		WIFI (Internet sans fil)	
		Objets trouvés	
		Parkings	
		Point Poste	
		Restauration	
		Service social	
		Volontariat	
		 Votre départ	18
		Formalités	
		Frais de séjour	
		Certificat de séjour	
		Comment regagner votre domicile ?	
		Convalescence et repos	
		 Nos brochures d'information	20
		 Droits et devoirs du patient à Saint-Luc	21

Votre avis nous intéresse	22
Don d'organes ou de tissus	22
Dossier patient	23
Vie privée & règlement d'ordre intérieur	23
Adaptez la composition de vos repas	25
Assistance morale, religieuse ou philosophique	27

SOUTENEZ SAINT-LUC : FAITES UN DON

Rendez-vous à la page 6 pour savoir comment aider Saint-Luc

Merci !



Le Carnet d'hospitalisation est une publication des Cliniques universitaires Saint-Luc

E.R. : Thomas De Nayer

Avenue Hippocrate, 10 - 1200 Bruxelles

Coordination : Service de planification des séjours hospitaliers (Isabelle Pluvinage)

Réalisation : Service de communication (Caroline Bleus) en collaboration avec Unimédia Editions (Rue Monfort 8 - 4430 Ans - www.uni-media.be)

Les Cliniques universitaires Saint-Luc ne peuvent être tenues responsables pour le contenu des publicités présentes dans le Carnet d'hospitalisation - Edition novembre 2019

COMMU-DSQ-015



www.saintluc.be





SOUTENEZ L'EXCELLENCE MÉDICALE AUX CLINIQUES UNIVERSITAIRES SAINT-LUC

Fondation Saint-Luc

Av. Hippocrate 10, bte 1590
1200 Bruxelles
Tél. : 02 764 15 23
fondation-saintluc@uclouvain.be

N° de compte :

191-0367771-10 (CBC)

IBAN : BE41 1910 3677 7110 -

BIC : CREGBEBB

**Les dons de 40€ et plus sont
déductibles fiscalement.**



FONDATION SAINT-LUC

Cliniques universitaires SAINT-LUC | UCL Bruxelles



*Un hôpital
pour la Vie*

FORMATION

Octroi de bourses aux professionnels des Cliniques Universitaires Saint-Luc afin de leur permettre de se former dans les centres les plus réputés du monde.

TECHNOLOGIES DU FUTUR

Soutien à l'utilisation quotidienne de l'informatique et de la robotique diagnostique et thérapeutique de pointe.

RECHERCHE

Essentielle au développement de nouveaux moyens diagnostiques et de nouvelles stratégies thérapeutiques, cette activité, spécifiquement universitaire, intègre une recherche scientifique au chevet du patient.

www.fondationsaintluc.be

La Fondation Saint-Luc en tant que fondation d'utilité publique est habilitée à recevoir des donations, legs et assurances-vie (à taux réduits).

© CUSL / H.Depasse

Created by tilfactory.com Innovative communication

Qualité et sécurité des soins

VÉRIFIER VOTRE IDENTITÉ, C'EST NOUS ASSURER DE VOTRE SÉCURITÉ

A Saint-Luc, votre sécurité est notre priorité. Au-delà de la lecture de votre carte d'identité à l'admission, cela passe notamment par le fait de nous assurer, à tout moment, que vous êtes bien identifié afin d'éliminer tout risque lié à la confusion d'identité.

Vous constaterez qu'il vous sera régulièrement demandé de décliner **vos date de naissance, votre nom et votre prénom**. En effet, poser une question ouverte est le seul moyen de vérifier la concordance entre votre identité, les soins prodigués et tous les documents qui constituent votre dossier.



C'est également pour éviter tout risque d'erreur qu'un bracelet d'identification est apposé à chaque patient hospitalisé. Conservez-le jusqu'à votre domicile. Pour votre sécurité, vous êtes invité à contrôler les informations qui figurent sur ce bracelet et à informer le personnel en cas de perte ou d'information erronée / illisible.

Plus d'informations sur

www.saintluc.be → Qualité et sécurité

PRÉVENIR ET CONTRÔLER LES INFECTIONS

L'infection est un des événements indésirables qui peut survenir lors de soins qui vous sont donnés. Il a été démontré que l'hygiène des mains jouait un rôle majeur dans la prévention des infections liées aux soins. Saint-Luc participe d'ailleurs aux campagnes nationales d'hygiène des mains.



ENSEMBLE,
ÉVITONS LES INFECTIONS!

QUAND VOUS LAVER LES MAINS ?



APRÈS ÊTRE ALLÉ
AUX TOILETTES



AVANT ET APRÈS
AVOIR MANGÉ



APRÈS VOUS ÊTRE MOUCHÉ,
OU APRÈS AVOIR ÉTERNUÉ OU TOUSSÉ



AVANT DE SORTIR
DE LA CHAMBRE



EN RENTRANT
DANS LA CHAMBRE

En tant que patient, vous pouvez également jouer un rôle important dans la prévention des infections liées aux soins en devenant partenaire des médecins, du personnel infirmier et paramédical dans vos propres soins. Parlez-leur de l'importance de l'hygiène des mains et osez leur demander s'ils ont désinfecté leurs mains avant de vous soigner.

Vous pouvez également prévenir la transmission de ces microbes en vous lavant les mains avant et après certains moments clés (voir schéma ci-contre).

Outre la désinfection des mains, Saint-Luc accorde une vigilance particulière à cinq thèmes : la prévention de transmission de bactéries multi résistantes, la prévention des septicémies liées aux voies centrales, la prévention des infections du site opératoire ou des infections urinaires, et l'élimination adéquate du matériel piquant et tranchant.

Pendant votre séjour, il est possible qu'un membre de l'équipe de prévention et contrôle des infections vienne observer les pratiques du terrain. Ces contrôles qualité permettent de s'assurer de la bonne application des mesures de prévention au chevet du patient.

Equipe de prévention et contrôle des infections

02 764 67 33 - Plus d'informations sur www.saintluc.be
→ Qualité et sécurité.

I UN BRACELET ROUGE POUR IDENTIFIER LES PATIENTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Si vous êtes malvoyant ou malentendant, si vous présentez un risque de chute, si vous êtes allergique à certains aliments ou médicaments, des précautions particulières encadrent votre prise en charge.

Afin que tout le personnel médical, paramédical, soignant et administratif puisse identifier vos besoins spécifiques d'un simple regard et vous protéger encore davantage, nous vous placerons, avec votre consentement, un bracelet rouge. La spécificité concernée y sera entourée.

D'autres outils (tels que des chaussettes anti-chutes) permettent également de protéger encore davantage les patients à besoins spécifiques.

Plus d'informations sur

www.saintluc.be → Qualité et sécurité.

I UN MÉDICAMENT ADMINISTRÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Notre personnel veille à ce que chaque médicament soit correctement préparé, labellisé, identifié et administré. ceci passe notamment par un rangement standardisé et sécurisé de toutes les pharmacies d'unités de soins. Les médicaments à haut risque (qui sont associés à un risque élevé de conséquences graves en cas d'utilisation erronée) font également l'objet d'une attention particulière.

Une révision de vos médicaments sera faite lors de votre admission pour vérifier les médicaments pris à votre domicile devant être maintenus, repris, stoppés ou modifiés durant votre séjour. Ceci comprend les pommades, onguents/gouttes, spray, patchs, inhalateurs, liquides/sirop, injections et les échantillons ainsi que les plantes médicinales, les vitamines et suppléments nutritionnels, drogues...). L'objectif est de permettre aux médecins de vérifier d'éventuelles interactions ou interruptions dans le traitement de manière à établir le meilleur schéma thérapeutique pour vous durant votre séjour et à votre sortie.

Informez le médecin et les infirmières de vos éventuelles allergies ou intolérances à certains médicaments et, lors de votre venue à l'hôpital, apportez une liste complète et précise de tous les médicaments que vous prenez. Nous avons créé un document spécifique pour vous aider dans cette démarche !

Remplissez le formulaire reprenant la liste des médicaments que vous prenez sur www.saintluc.be → Qualité et sécurité

Votre séjour

L'ACOMPTÉ SUR LES FRAIS D'HOSPITALISATION

Lors de votre admission, le paiement d'un acompte vous a été demandé. En chambre commune, celui-ci n'est pas obligatoire mais conditionne le fait de pouvoir passer des appels à partir du téléphone de votre chambre. L'acompte pour chambre privée est renouvelable toutes les semaines : merci de vous présenter à l'admission, de préférence durant les heures creuses (8h-10h et 15h30-17h30). Seuls les patients qui présentent une prise en charge de leur assurance en sont exemptés.

Référez-vous à la déclaration financière sur notre site internet www.saintluc.be/hospitalisation/index.php

Le paiement d'acompte se fera par carte bancaire.

SERVICE SOCIAL

Si vous éprouvez certaines difficultés liées à votre hospitalisation, le Service social peut vous aider, avant, pendant et après votre séjour.

Il peut :

- vous soutenir dans un certain nombre de démarches en matière de sécurité sociale et d'aide sociale (procédures d'indemnisations, demandes d'allocations, etc.)
- vous aider à résoudre des difficultés d'ordre social, familial, administratif, etc.
- préparer votre sortie (séjour de convalescence, aide à domicile, etc.).

N'hésitez pas à demander le passage d'un(e) assistant(e) social(e) à l'infirmière de votre unité.

Vous pouvez joindre le Service social du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h00.

Service social

02 764 15 82 - Route 269 - seso-saintluc@uclouvain.be

VOTRE CHAMBRE

Toutes les chambres sont équipées d'un cabinet de toilette, d'un WC, d'un téléphone et, par défaut, d'un frigo. Certaines chambres, même privées, ne disposent pas d'une douche : des installations sanitaires sont disponibles dans votre unité de soins.

Les visiteurs sont invités à ne pas utiliser les sanitaires dédiés aux patients hospitalisés et à utiliser les toilettes réservées aux visiteurs, près des ascenseurs.

En chambre privée uniquement, moyennant un supplément, un accompagnant peut loger avec vous. En pédiatrie, un accompagnant peut loger quel que soit le statut de chambre. La liste des suppléments à votre charge pour services et produits divers à votre disposition se trouve dans le document «Explications de la déclaration d'admission» qui vous a été remis lors de votre admission.

Le personnel qui vous accueillera dans l'unité de soins vous posera quelques questions pour mieux connaître vos besoins afin d'élaborer un programme de soins individualisé adapté. Vos fragilités (allergie, risque de chute...) seront évaluées ainsi que votre état de santé physique et psychosociale. Cette évaluation sera consignée dans votre dossier et sera la base de votre programme de prise en charge. N'hésitez pas à revenir vers les équipes soignantes pour toute question.

Chaque patient dispose d'une armoire pouvant être fermée à clé. Ne gardez pas d'argent dans votre chambre, tous les paiements dans l'hôpital peuvent être effectués avec une carte bancaire.

Vous quittez provisoirement votre chambre ?

N'oubliez pas :

- d'avertir l'infirmière ;
- de revêtir une robe de chambre, un peignoir ou un survêtement ;
- de sécuriser vos effets personnels contre le vol ;
- d'emporter la clé ou de la confier à une infirmière ;
- de fermer la porte de votre chambre.

Les déplacements hors de l'enceinte de l'hôpital ne sont pas autorisés.

Chaque chambre des Cliniques est équipée d'une télévision. Une télécommande ainsi qu'un casque seront à votre disposition dans votre chambre. La télécommande restera dans votre chambre. Le casque, quant à lui, est à usage unique et facturé 2,5 euros. Vous pouvez l'emporter avec vous.

Toutes les chambres sont équipées de téléphones.

Pour recevoir plus rapidement une communication de l'extérieur, nous vous conseillons de signaler votre numéro de téléphone à vos correspondants.

Pour les chambres à 1 ou 2 lits : le numéro de téléphone sera votre numéro de chambre précédé de 02 764 0... (appel depuis la Belgique) ou + 32 2 764 0... (appel depuis l'étranger).

Vous pouvez obtenir une ligne téléphonique extérieure depuis votre chambre en formant le 66 suivi du code secret qui vous a été communiqué lors de votre admission, suivi du signe # et du numéro que vous désirez atteindre.

Ce code, strictement confidentiel, vous garantit l'exactitude du montant des factures de téléphone. Vous trouverez le tarif des communications téléphoniques dans le document «Explications de la déclaration d'admission» qui vous a été remis lors de votre admission.

Si vous n'avez pas payé d'acompte, vous pourrez recevoir des appels sur le téléphone de votre chambre mais vous ne pourrez pas réaliser d'appels depuis ce poste.

I VOTRE SECURITE

L'hôpital mène une politique active de dissuasion des vols. Il est toutefois difficile d'exercer un contrôle sur l'ensemble des allées et venues dans l'institution. La Direction ne peut donc être tenue pour responsable des pertes, vols ou détériorations d'objets de valeur.

N'apportez pas d'objets de valeur à l'hôpital.

Un coffre est mis gratuitement à votre disposition au Service d'admission. Le retrait au coffre se fait sur rendez-vous ou bien entre 8h30 et 12h et entre 14h et 16h30 (route 260 – tél. 02 764 15 51)

En cas de perte ou de vol à l'hôpital, la Cellule des objets trouvés peut vous aider à savoir si votre bien a été retrouvé (voir page 16). En cas de vol, un membre du Service interne de gardiennage (tél. 02 764 37 40) peut acter la plainte dans un rapport interne. A noter que ceci ne remplace en aucun cas la déclaration de plainte que nous vous encourageons à faire systématiquement dans un bureau de police.

I LES VISITEURS

Vos parents et amis sont les bienvenus. Pour votre confort et celui des autres patients, nous vous prions de bien vouloir respecter les horaires de visite : tous les jours entre 13h00 et 21h00.

Attention ! Des horaires de visites particuliers sont en vigueur à la maternité, aux soins intensifs et en pédiatrie. Ils sont affichés à l'entrée des unités ou disponibles sur www.saintluc.be

Pour garantir des soins de qualité, merci de recommander à vos proches :



- d'adapter leur temps de visite selon votre état et vos besoins spécifiques de repos
- de limiter le nombre de visiteurs à maximum 2 à 3 par patient afin de ne pas troubler votre repos et celui des autres patients
- de se désinfecter les mains à l'aide des solutions hydro-alcooliques fournies dès l'entrée de l'hôpital et à la sortie de la chambre.

Il est préférable de respecter le travail des soignants en quittant la chambre au moment des soins ou lors du passage du médecin. Cependant, si votre souhait est d'être accompagné durant ce moment par une personne de votre choix, il vous suffit de le demander explicitement. Ceci doit se faire dans le respect du patient qui partage éventuellement votre chambre.

Nous vous demandons de (faire) respecter les horaires de visite.

Les fleurs sont les bienvenues sauf dans les unités et chambres de patients immuno-déprimés ainsi que dans les secteurs de soins aigus comme la néonatalogie, les

soins intensifs et le bloc d'accouchement. Les plantes en pot sont interdites dans toutes les zones où l'on soigne les patients.

I ON NE FUME PAS À L'HÔPITAL

Les Cliniques sont membres adhérents du réseau européen « Hôpital sans tabac ». Il est strictement interdit de fumer dans l'hôpital. Les patients et les visiteurs sont invités à fumer uniquement dans l'abri fumeurs situé au rez-de-chaussée, à côté de l'entrée principale de l'hôpital (côté avenue Hippocrate). Les abords de l'abri fumeurs sont sans tabac : merci de respecter la propreté des lieux. L'équipe du Centre d'Aide aux Fumeurs est disponible pour vous soutenir dans votre démarche de sevrage (rendez-vous : 02 764 19 02).

I HÔPITAL SANS LATEX

L'éviction autant que possible du latex aéroporté et du contact direct latex-patient est une priorité de notre hôpital. Merci d'éviter la présence de ballons de baudruche dans les unités d'hospitalisation (maternité et pédiatrie en particulier) et de nous prévenir de toute allergie de manière à mettre en oeuvre tous les moyens de prévention.

I LE PERSONNEL

De nombreux intervenants conjuguent leurs efforts pour vous assurer des soins et un accueil de qualité. Voici quelques astuces pour les reconnaître en fonction de leur badge d'identification :

- lettres rouges sur fond blanc : personnel médical ;
- lettres bleues sur fond blanc : personnel soignant ;
- lettres noires sur fond blanc : personnel paramédical, administratif, technique et hôtelier ;
- lettres blanches sur fond rouge : stagiaires médecins ;
- lettres blanches sur fond bleu : stagiaires infirmiers.

I LES REPAS

Les repas sont servis :

- entre 8h00 et 9h00 pour le petit-déjeuner
- entre 12h00 et 13h15 pour le repas de midi
- vers 18h00 pour le repas du soir.

Des boissons sont prévues lors des repas.

Le menu de la semaine est affiché dans votre unité de soins. Vous pouvez faire part de certains souhaits en complétant le document que vous trouverez en pages 25-26.

Pour toute demande diététique spécifique, n'hésitez pas à demander le passage de l'un de nos diététiciens.

Distributeurs de bouteilles d'eau

Des distributeurs de bouteilles d'eau fraîche sont à votre disposition à tous les étages de la tour d'hospitalisation.

Services hôteliers

02 764 37 36

I RESEAU SANTE BRUXELLOIS

Les Cliniques universitaires Saint-Luc adhèrent au Réseau Santé Bruxellois (RSB) qui permet l'échange des données médicales entre prestataires de soins. Nous vous invitons à vous y inscrire comme patient (résidant en Belgique). Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.reseausantebruxellois.be.

Lors de votre hospitalisation ou de votre passage au Service des admissions ou en consultation, nous vous avons demandé votre accord pour vous inscrire dans ce Réseau Santé Bruxellois. Tout accord donné à Saint-Luc est désormais acté dans un formulaire explicite que vous signez. Si vous avez donné votre accord ailleurs, celui-ci est transmis à Saint-Luc électroniquement. Vous avez la possibilité de savoir qui a encodé votre accord en vous adressant au RSB.

Vous avez la possibilité de modifier votre décision à tout moment, soit en allant sur le site du RSB : www.reseausantebruxellois.be - rubrique «Comment s'inscrire?» soit en vous présentant à l'admission route 260.



A votre service

ACCUEIL

Les hôtes d'accueil sont à votre disposition dans le hall central au rez-de-chaussée, pour vous donner, ainsi qu'aux visiteurs, tous les renseignements souhaités.

Vous pouvez les joindre :

- en semaine de 7h30 à 21h30
- les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h30

Accueil

02 764 55 55

Entre 21h30 et 6h30, l'accès à l'hôpital se fait exclusivement via l'entrée des Urgences.

ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL

Respecter vos convictions est essentiel pour nous. Si vous ou vos proches souhaitez la visite d'un représentant de votre religion (anglicane, catholique, israélite, musulmane, orthodoxe, protestante), d'un conseiller laïque ou bouddhiste, nous vous invitons à compléter le formulaire que vous trouverez dans ce carnet et à nous le faire parvenir.



Ces représentants seront aussi heureux de vous accueillir au Carrefour spirituel (route 220), un lieu de rencontre et d'échange où ils assurent collégalement une permanence.

Pour la prière et la méditation, trois lieux vous sont accessibles : les chapelles au 1^{er} étage (Route 6), en journée et au 4^e étage (Route 49), 24h/24, ainsi qu'un Espace de recueillement ouvert à tous (Hall d'entrée de l'Institut Albert I^{er} et Reine Elisabeth).

Une croix est présente dans les chambres. Venue de la source chrétienne, elle se voudrait signe, à Saint-Luc, de notre désir commun de donner place à la vie spirituelle ou religieuse de tout un chacun, de l'encourager. Pour nous qui vous accueillons, issus de bien des traditions, elle porte l'espérance que tout humain soit reconnu

TEMPS de recueillement

Eucharisties :

Mardi et jeudi : 17h30 à 18h00 (4^e)

Dimanche : 10h30 à 11h15 (1^{er})

Halte prière (4^e étage) :

Lundi et mercredi de 13h00 à 13h15

Chapelet (4^e étage) :

Mardi de 13h00 à 13h20

www.alma-aumonerie.be

LIEUX de recueillement

• Aux Cliniques Saint-Luc :

Chapelle du 1^{er} (journée)

Oratoire du 4^e (24h/24h)

• A l'Institut Albert & Elisabeth

Espace multiconfessionnel (24h/24h)

(Hall d'entrée, niveau -1)

EQUIPE d'aumônerie

(9h30 à 20h00)

Ext. : 02 764 45 01 - Int. : 4. 45 01

Bip : 88 4. 45 01

W-E : si bip rangé après-midi,
appelable jusqu'à 20h via les soignants

Aumonerie-saintluc@uclouvain.be

Carrefour spirituel (hall d'entrée)

Ext. : 02 764 11 89 - Int. : 4. 11 89



comme ayant sa propre valeur et étant plus qu'un corps à soigner, que nulle souffrance ne soit subie comme une fatalité, que de la vie puisse jaillir en toute situation et nous surprendre.

Carrefour spirituel

02 764 11 89 - Route 220

L'aumônerie catholique est à votre disposition sur demande, de 9h30 à 20h00. L'eucharistie est célébrée à 17h30 (mardi et jeudi); halte-prière (lundi et mercredi) de 13h00 à 13h15 à la chapelle du 4^e étage (Route 49).

Le dimanche, l'eucharistie est célébrée à 10h30 à la chapelle du 1^{er} étage (Route 6). Si vous ne pouvez vous déplacer seul, des volontaires peuvent vous y conduire ou apporter la communion dans votre chambre. Faites la demande à l'infirmière de votre unité.

Aumônerie catholique

www.alma-aumonerie.be - 02 764 45 01 - Route 220

I BANQUE

Un distributeur de billets est disponible dans le hall central. Les paiements par carte bancaire sont acceptés dans tous les commerces de l'hôpital.

I BOUTIQUES

Plusieurs boutiques sont installées au rez-de-chaussée. Vous y trouverez : épicerie, produits frais, livres, journaux, périodiques, BD, fleurs, jouets, cadeaux pour enfants et adultes, piles, articles d'hygiène... Le paiement par carte est accepté.

Une pharmacie (officine) vous accueille en semaine de 9h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h30. L'entrée de la

pharmacie Hippocrate se trouve face à l'entrée principale des Cliniques (côté avenue Hippocrate).

Des volontaires peuvent vous apporter, chaque jour, dans votre chambre un journal ou une revue, payable au comptant.

Pour bénéficier de ce service, merci de contacter le volontariat.

Volontariat

02 764 15 08 - Route 226

I COURRIER

Vous pourrez recevoir du courrier lors de votre hospitalisation. La distribution du courrier est assurée chaque jour ouvrable par le personnel soignant de votre unité. Afin de faciliter sa distribution, demandez à vos correspondants de mentionner les données suivantes :

Votre nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées) et prénom

Cliniques universitaires Saint-Luc

Numéro de la chambre et référence de l'unité de soins (US ...)

Avenue Hippocrate, 10 - 1200 Bruxelles

Pour l'expédition de votre courrier, une boîte postale est à votre disposition au rez-de-chaussée de l'hôpital à côté du « Press Shop ». Levée quotidienne à 15h.

I ECOLE

Pour éviter une rupture scolaire pendant l'hospitalisation, les jeunes peuvent bénéficier d'un enseignement adapté et gratuit.

L'Ecole Escale propose un enseignement spécialisé de type 5 subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'équipe est présente dans tous les services de pédiatrie

et couvre le niveau maternel, primaire et secondaire. Les activités d'apprentissage se poursuivent en classe ou au chevet des élèves qui ne peuvent se déplacer.

Si votre enfant n'est pas hospitalisé dans une unité pédiatrique, vous demanderez à l'infirmière de prévenir L'Ecole Escale.

L'Ecole Escale

02 764 85 10 - <http://bulledair.asihs.org>

ENCADREMENT DES ENFANTS

Les enfants disposent :

- d'une salle de jeux où sont organisés des ateliers et animations diverses
- d'une ludothèque
- d'une bibliothèque

Le séjour des enfants est agrémenté de nombreuses activités ludiques organisées par l'équipe d'animation pédiatrique ou les volontaires.

Animation pédiatrique

02 764 81 02 – 82 02

HEBERGEMENT D'UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE

Si l'un de vos proches désire rester à proximité de vous, **la maison d'accueil « Le Roseau »**, située à quelques pas de l'hôpital, peut l'accueillir et l'héberger. Vos proches y trouveront un lit, mais aussi un accueil chaleureux.

La plupart des chambres sont à 2 lits et disposent d'un cabinet de toilette (WC, douche, lavabo) ainsi que d'un téléphone intérieur gratuit pour communiquer directement avec vous ou l'unité de soins. Une participation financière

est demandée sur place pour le logement et le petit-déjeuner. Les inscriptions se font au Roseau ou par téléphone au 02 764 20 50, entre 7h30 et 22h. Les arrivées sont prévues entre 14h et 21h30.

Le Roseau

Place Carnoy, 12 - 1200 Bruxelles - 02 764 20 50
www.leroseau-saintluc.be

WIFI (INTERNET SANS FIL)



Les Cliniques universitaires Saint-Luc offrent un accès WIFI gratuit aux patients et visiteurs: **«Free@Saint-Luc»**.

Comment vous connecter ?

Le signal du réseau sans fil est détecté automatiquement par votre ordinateur portable, tablette ou smartphone. Vous pouvez ainsi vous connecter au réseau «Free@Saint-Luc» avec n'importe quel appareil ayant la fonctionnalité «WiFi».

Après vous être inscrit et avoir accepté les conditions générales d'utilisation, vous pouvez accéder à Internet pour surfer, lire vos mails, etc.

Précision importante

Les Cliniques universitaires Saint-Luc offrent un accès internet via Free@Saint-Luc. Elles déclinent toute responsabilité quant au fonctionnement du réseau sans fil et ne peuvent être tenues pour responsables du dysfonctionnement éventuel de celui-ci.

OBJETS TROUVES

Tous les objets trouvés sont rassemblés à la Cellule des objets trouvés (route 838), accessible du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30.

Cellule des objets trouvés

02 764 25 04

PARKINGS

Deux parkings communaux payants, gérés par Q-Park, sont mis à votre disposition à proximité des Cliniques :

- parking Hippocrate face à l'entrée principale des Cliniques universitaires Saint-Luc;
- parking Esplanade à côté de l'Institut Albert 1er et Reine Elisabeth (IAE).

Un prix forfaitaire à la journée est fixé au-delà de plusieurs heures.

Q-Park

02 772 65 38 - www.q-park.be

POINT POSTE

Un point poste est installé dans le magasin Press Shop du rez-de-chaussée. Ses services :

- achats de timbres
- envoi et réception de paquets (← 10 kg)
- envoi et réception de recommandés (← 2 kg)
- paiement de factures jusqu'à 500€ (avec communication structurée)

RESTAURATION

Chou Vert et Vert chou

Situé au rez-de-chaussée, Le Chou Vert et Vert Chou propose un grand nombre de collations : viennoiseries (le matin), snacks chauds (le midi), sandwichs garnis, salades, boissons froides ou chaudes.

Le Chou Vert et Vert Chou est ouvert

- du lundi au vendredi de 7h00 à 17h45.
- les samedi et dimanche de 11h00 à 17h45.

Les paiements par cartes sont acceptés.

En cas d'allergie, le personnel peut vous apporter l'information nécessaire.

Chou Vert et Vert Chou

02 764 15 03 - Hall principal

Le restaurant Le Médoc

Situé en face de Chou Vert et Vert Chou, au rez-de-chaussée, Le Médoc propose une carte de plats variés dans une ambiance chaleureuse.

L'après-midi, l'équipe propose plus particulièrement des pâtisseries.

Un service Take away permet également d'emporter tous les plats issus de la carte du Médoc ainsi que des plats froids « faits maison ».





Le Médoc est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 20h.
Les paiements par cartes sont acceptés.

Le Médoc

02 764 12 45 - hall principal - www.saintluc.be/medoc

Le Lucullus

Restaurant du personnel, le Lucullus est accessible aux patients et visiteurs de 11h30 à 15h00. Les paiements par cartes sont acceptés.

Lucullus

02 764 37 36 - Route 842

Espace 24h/24 - Route 199

Des distributeurs de boissons et de produits alimentaires sont également disponibles 24h/24 dans un espace de «Vente express»

Espace 24h/24

Route 199

| SERVICE SOCIAL

Si vous éprouvez certaines difficultés liées à votre hospitalisation, le Service social peut vous aider, avant, pendant et après votre séjour.

Il peut :

- vous soutenir dans un certain nombre de démarches en matière de sécurité sociale et d'aide sociale (procédures d'indemnisations, demandes d'allocations, etc.)
- vous aider à résoudre des difficultés d'ordre social, familial, administratif, etc.
- préparer votre sortie (séjour de convalescence, aide à domicile, etc.).

N'hésitez pas à demander le passage d'un(e) assistant(e) social(e) à l'infirmière de votre unité.

Vous pouvez joindre le Service social du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h00. Le vendredi jusqu'à 16h15.

Service social

02 764 15 82 - Route 269 - seso-saintluc@duclouvain.be

| VOLONTARIAT

Des équipes de volontaires se relaient pour vous accompagner lors de vos déplacements dans l'hôpital. Ils vous aident à participer à l'animation et réalisent différentes tâches destinées à améliorer votre confort. Si vous souhaitez tout simplement une conversation amicale, n'hésitez pas à faire appel à eux.

Horaire : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Volontariat

02 764 15 08 - Route 226



Votre départ

Votre plan de transition (retour à domicile, maison de repos et de soins...) sera organisé avec vous et votre famille. Le médecin vous informera d'une date probable dès votre rétablissement.

Vous serez, dans la mesure du possible, avertis de la date effective 48 heures avant votre sortie, de manière à organiser votre retour.

Votre sortie se fera avant 11h, afin de permettre aux équipes de préparer votre chambre pour accueillir un patient devant bénéficier de soins.

FORMALITES

Le Service social est à votre disposition si vous avez des difficultés pour préparer votre sortie (séjour de convalescence, aide à domicile, etc.).

Le jour de votre sortie, le médecin aura réévalué la liste des médicaments que vous preniez avant votre admission avec celle débutée à l'hôpital. Il vous donnera toutes l'information nécessaire sur votre nouveau schéma thérapeutique.

Une liste de vos médicaments de sortie vous sera remise ainsi que vos ordonnances.

Conservez cette liste de médicaments à jour dans votre portefeuille et montrez-la aux différents prestataires de soins (médecin généraliste, pharmacien...) au besoin.

Le médecin vous remettra également un rapport provisoire destiné à votre médecin.

Si vous désirez quitter l'hôpital sans l'accord du médecin, votre souhait sera respecté moyennant la signature d'un document déchargeant Saint-Luc de toute responsabilité.

Avant de quitter l'hôpital, nous vous demandons :

- de vérifier si vous n'avez rien oublié dans votre chambre

- de vous présenter au bureau des infirmières de votre unité pour récupérer vos documents médicaux personnels et vérifier que toutes les formalités ont été accomplies
- de vous présenter éventuellement au Service d'admission si des objets de valeurs y ont été déposés. Vous les récupérerez contre remise de votre reçu.

I FRAIS DE SEJOUR

Votre facture d'hospitalisation sera envoyée à votre domicile en moyenne six à huit semaines après votre séjour. Dans le respect des dispositions légales, elle mentionnera :

- les frais à charge de votre mutuelle ou de votre organisme assureur
- les frais médicaux ou autres, non remboursés par votre mutuelle, qui sont à votre charge

Service contact administratif patient

02 764 15 70 - contact-patient-saintluc@uclouvain.be
Route 262

Pour éviter autant que possible toute mauvaise surprise lorsque vous recevez votre facture, consultez notre brochure d'information susceptible de vous aider à anticiper les frais liés à un séjour à l'hôpital. Téléchargez-la sur www.saintluc.be → onglet «Hospitalisation»

I CERTIFICAT DE SEJOUR

Si des documents doivent être complétés par le médecin de l'unité, n'oubliez pas de les remettre, dès votre arrivée, au personnel soignant afin de les récupérer avant votre départ.

Dans le cadre de l'assurance complémentaire, certaines fédérations de mutuelles accordent une indemnité calculée par journée d'hospitalisation. Pour obtenir cette indemnité, vous demanderez un certificat de séjour au

Service d'admission au moment de votre départ. Cette demande peut également être faite par téléphone au service qui l'enverra à votre domicile. Ce certificat peut également vous être utile si vous avez souscrit une assurance hospitalisation auprès d'une compagnie d'assurance privée.

Service d'admission

02 764 15 51 - admission-saintluc@uclouvain.be - Route 262

I COMMENT REGAGNER VOTRE DOMICILE ?

Des transports en commun et des taxis sont à votre disposition aux abords des Cliniques. Toutefois, si votre état le nécessite, vous pouvez bénéficier d'un transport approprié (ambulance...). Adressez-vous à l'infirmière de votre unité qui se chargera de le commander ou de vous aider dans vos démarches.

La facture de votre transport sera envoyée à votre domicile par la société d'ambulances. Le montant sera partiellement remboursé si vous avez souscrit une assurance complémentaire auprès de votre mutuelle ou si votre assurance hospitalisation le prévoit.

Attention : les ambulances médicalisées appliquent des tarifs particuliers qui ne sont pas toujours pris en charge.

I CONVALESCENCE ET REPOS

Après votre hospitalisation, le Service social peut vous assister dans toutes vos démarches pour :

- un retour à domicile encadré par un Centre de soins coordonnés
- un accueil temporaire en convalescence ou non
- une admission en maison de repos et de soins
- une revalidation orthopédique.

Service social

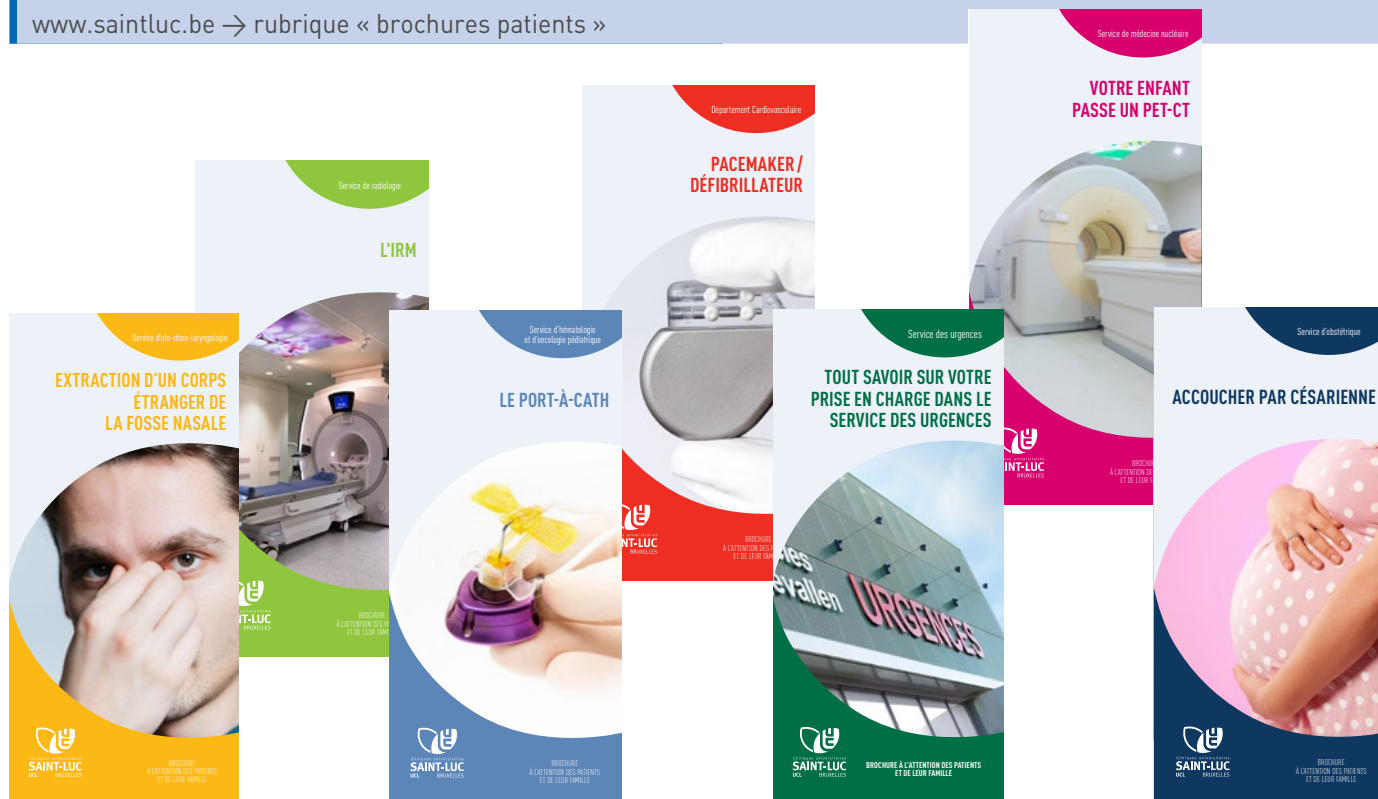
02 764 15 82 - Route 269 - seso-saintluc@uclouvain.be

Nos brochures d'information

Les Cliniques universitaires Saint-Luc tiennent à vous fournir une information fiable relative aux examens et prises en charge que vous êtes susceptible de rencontrer au cours de votre parcours à l'hôpital. Une bibliothèque de brochures patients est accessible en ligne sur le site www.saintluc.be, à la rubrique « Brochure patients ». Outre des dépliants décrivant les prises en charge dans la plupart des secteurs de l'hôpital, vous y trouverez également des « règles d'or » en matière de qualité et de sécurité (par exemple : la prévention des chutes et des plaies de pression, la sécurité médicamenteuse...) ou encore d'autres brochures institutionnelles (le consentement libre et éclairé, les droits et devoirs des patients, etc.) ainsi que des brochures s'adressant spécifiquement aux enfants.

Retrouvez nos brochures d'information patient sur

www.saintluc.be → rubrique « brochures patients »



I Droits et devoirs du patient à Saint-Luc

I VOS DROITS

- Le prestataire de soins vous prodigue des soins de qualité
- Le prestataire de soins vous fournit une information claire
- Vous donnez votre consentement pour un traitement
- Les prestataires de soins constituent un dossier
- Le prestataire de soins respecte votre vie privée

I VOS DEVOIRS

- Vous nous transmettez les informations correctes relatives à votre identité
- Vous respectez les règles internes à nos cliniques
- Vous vous engagez à suivre les recommandations de notre personnel
- Vous respectez les collaborateurs des Cliniques universitaires Saint-Luc
- Vous traitez le matériel et les infrastructures avec le soin requis

I QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE NON RESPECT DES RÈGLES ?

Droits

Tout le personnel des Cliniques universitaires Saint-Luc s'engage à fournir un maximum d'efforts pour vous assurer un séjour de qualité.

Néanmoins si vous pensez qu'un de vos droits, en tant que patient, n'a pas été respecté, vous pouvez contacter le service de médiation qui vous écoutera et vous donnera des informations. Si vous ne parvenez pas à résoudre un différend avec un professionnel, le service de médiation peut intervenir en jouant un rôle d'intermédiaire.

Devoirs

Tout comportement inadéquat qui contreviendrait à vos devoirs fera l'objet de mesures circonstanciées pouvant conduire, s'il le fallait, jusqu'à l'exclusion de l'institution. De plus, chaque acte de vandalisme ou de violence sera rapporté à la police et pourra donner lieu au versement d'éventuelles indemnités conséquentes.

Peut-être n'êtes-vous pas en mesure de respecter vos obligations ? Dans ce cas, signalez-le à nos collaborateurs afin que nous puissions tout mettre en œuvre pour rechercher une solution.

Service de Médiation

mediation-saintluc@uclouvain.be - 02 764 16 05 - Route 267

Votre avis nous intéresse

Au terme de votre séjour, nous souhaitons connaître votre satisfaction et votre expérience face aux services et aux soins reçus, ainsi que vos suggestions d'amélioration.

A cette fin, **un formulaire de satisfaction en ligne** (anonyme) est à votre disposition : rendez-vous sur www.saintluc.be et cliquez sur l'onglet «Votre avis nous intéresse» sur la page d'accueil.



Vos remarques et suggestions resteront, bien entendu, confidentielles. Nous vous remercions pour votre collaboration qui nous permettra de mieux répondre à vos attentes.

Si vous souhaitez formuler une plainte ou si vous estimez avoir été lésé dans l'un de vos droits en tant que patient, nous vous conseillons de vous adresser au responsable du service où vous avez été hospitalisé. Si toutefois vous n'avez pas été entendu, vous pouvez vous adresser au Service de médiation des Cliniques.

A l'attention du Service de Médiation
Cliniques universitaires Saint-Luc
10 avenue Hippocrate
B - 1200 Bruxelles

Service de Médiation

mediation-saintluc@uclouvain.be - 02 764 16 05 - Route 267

Don d'organes ou de tissus

Vous aussi vous pouvez donner une nouvelle vie ou en recevoir une. Faire don de ses organes ou de ses tissus après le décès est un geste généreux et utile : il sauve la vie ou permet d'améliorer la qualité de la vie d'un homme, d'une femme ou d'un enfant. Le don d'organes est le premier acte qui mène à la transplantation. Actuellement, la pénurie d'organes constitue malheureusement un frein majeur à la transplantation.

Bien que méconnu, le don de tissus permet également d'aider un nombre important de jeunes patients en cas de reconstruction osseuse après l'exérèse d'une tumeur.

En pratique la loi du 13 juin 1986 prévoit que les prélèvements d'organes et de tissus, en vue d'une transplantation,

peuvent être réalisés sur toute personne après son décès. Il y a exception s'il est établi qu'une opposition a été exprimée de son vivant. Le médecin qui envisage d'effectuer un prélèvement doit s'informer de l'existence d'une opposition exprimée par le donneur potentiel. D'autre part, la volonté expresse en faveur du prélèvement d'organes peut être déclarée auprès de l'Administration communale et nul ne peut aller à l'encontre de la volonté enregistrée.

Coordination prélèvement & Transplantation d'organes

02 764 14 53

Coordination banque de tissus

02 764 68 92

Dossier patient

Conformément aux prescrits de la loi du 8 décembre 2002, vous disposez du droit de consultation de votre dossier. Vous pouvez également obtenir, sur demande, une copie de tout ou partie de votre dossier médical en contactant le Service des archives cliniques.

Service des archives

archives-saintluc@uclouvain.be

INFORMATIONS ET DONNÉES :

- Vous, ou votre représentant légal, donnez votre accord pour que vos données soient communiquées au sein de l'équipe pluridisciplinaire de l'hôpital en charge des soins.
- Vous, ou votre représentant légal, donnez votre accord pour que vos données soient communiquées soit à un médecin externe à Saint-Luc, soit à un autre éta-

blissement hospitalier belge – lorsque cela s'avère nécessaire en vue de l'établissement d'un diagnostic et du traitement.

- Vous, ou votre représentant légal, donnez votre accord pour que vos données soient anonymisées – sans aucune identification possible – et puissent servir à l'établissement de statistiques, de recherches ou d'enseignement. Si la loi l'exige, une autorisation écrite sera néanmoins requise.
- Vous, ou votre représentant légal êtes conscient que des prises de vues puissent être réalisées par l'équipe médicale et donnez votre accord à ce qu'elles puissent être utilisées à des fins d'enseignement.

De plus, vous, votre représentant légal, donnez votre accord pour que la photographie de votre carte d'identité soit liée à votre dossier en vue de permettre une meilleure reconnaissance du patient lors de son traitement

Vie Privée & Règlement d'ordre intérieur

Préambule : Les Cliniques Universitaires Saint-Luc sont un établissement hospitalier à vocation de recherche et d'enseignement. Par conséquent, le patient – ou son représentant légal – venant se faire soigner à Saint-Luc est conscient et accepte la présence d'assistants en vue de l'acquisition de connaissances et de la poursuite de leur formation. Toutes les données de nature administrative ou médicale vous concernant, sont collectées par le personnel de l'hôpital dans le respect des dispositions de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Ces données ne seront communiquées que dans les cas rendus nécessaires par la loi ou les contrats:

- à la Commission pour la Protection de la Vie Privée.
- aux organismes assureurs dans les limites nécessaires aux remboursements.

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DES PATIENTS

Art. 1. Sauf urgence, un patient ne peut être hospitalisé qu'avec l'accord d'un médecin des Cliniques et après s'être inscrit auprès d'un point d'admission.

Art. 2. Sauf urgence, le patient est prié de présenter, lors de son admission, les documents de son organisme assureur, par lesquels celui-ci s'engage à supporter les frais d'hospitalisation. Il est en outre invité à verser une provision.

Art. 3. Les patients ne sont pas autorisés à apporter des appareils électriques (TV, électroménager, radiateur, ventilateur, émetteur CB...).

Art. 4. Les heures de visite sont fixées chaque jour de 13h00 à 21h00 à l'exception des Soins intensifs, de la Maternité et de la Pédiatrie, où les visiteurs doivent respecter les consignes particulières établies. En dehors de ces heures, les visiteurs ne sont admis que moyennant une autorisation particulière.

Il est préférable de respecter le travail des soignants en quittant la chambre au moment des soins ou lors du passage du médecin. Cependant, si votre souhait est d'être accompagné durant ce moment par une personne de votre choix, il vous suffit de le demander explicitement. Ceci doit se faire dans le respect du patient qui partage éventuellement votre chambre.

Art. 5. Les visiteurs sont priés de suivre les instructions du personnel médical, paramédical et administratif. L'infirmière chef de l'unité de soins veille en particulier à restreindre le nombre de visiteurs dans les chambres (maximum 2 à 3 visiteurs par patients). Il est également souhaitable que les enfants de moins de 10 ans ne rendent pas de visite aux patients, sauf à la maternité. Il est déconseillé que des personnes qui présentent une maladie des voies respiratoires rendent visite aux patients.

Art. 6. Les visiteurs sont tenus à :

- ne pas fumer et à ne pas faire de bruit dans les unités de soins.
- ne pas s'asseoir sur les lits.
- ne pas manger la nourriture des patients.
- ne pas apporter de nourriture ou de boissons alcoolisées.
- ne pas apporter de plantes mises en terre.
- ne pas employer les ascenseurs réservés au transport des patients
- ne pas introduire d'animaux dans l'enceinte des Cliniques (sauf animaux d'assistance)
- ne pas photographier, filmer ou enregistrer de quelque façon que ce soit, des membres du personnel de Saint-Luc sans l'accord explicite de la personne concernée
- ne pas diffuser ces photos, vidéos ou enregistrements sans l'accord explicite de la personne concernée. (non exhaustif : sur un réseau social, internet, quelque média que ce soit)

Art. 7. Un consentement signé vous sera demandé avant toute hospitalisation et lors de certains actes spécifiques (transfusion, anesthésie générale en ambulatoire...)

Art. 8A Le patient, ou son représentant légal, donne son accord pour que les prélèvements biologiques ou tissulaires résiduels, c'est-à-dire subsistant sans nécessité clinique après qu'un diagnostic ait été posé ou un traitement effectué, soient conservés et utilisés à des fins d'investigation scientifique, y compris pour des analyses génétiques. Ces investigations se feront dans le respect des législations en vigueur concernant la protection de la vie privée, la protection des données, les droits des patients ainsi que les législations relatives aux expérimentations sur la personne humaine et relatives à l'obtention et à l'utilisation du matériel corporel humain (MCH) destiné à des applications médicales humaines ou des fins de recherche scientifique. Le matériel ne sera utilisé que pour des projets de recherche visant à améliorer les connaissances médicales et biologiques. Ces projets auront obtenu préalablement l'accord d'un Comité d'Éthique. Le patient, ou son représentant légal, donne aussi son accord pour que, sous les mêmes conditions, ses données médicales soient analysées de façon rétrospective et confidentielle. L'utilisation de MCH à des fins scientifiques ne confère aucun droit au patient

sur d'hypothétiques bénéfices commerciaux, tels qu'un brevet, qui pourraient être obtenus à l'issue de cette recherche. Une autopsie peut être pratiquée si le médecin l'estime nécessaire ou utile pour des raisons diagnostiques, scientifiques ou didactiques, à moins qu'une opposition n'ait été formulée par écrit par le patient, ou par son représentant légal ou à défaut par ses proches. L'opposition à la conservation et l'utilisation de MCH résiduel ou à une autopsie doit être exprimée explicitement au gestionnaire de la biobanque des Cliniques universitaires Saint-Luc (02 764 68 59 - biobanque-saintluc@uclouvain.be) et sera notée dans le dossier médical. Le patient peut s'opposer à tout moment et revenir sur un accord préalable sans devoir se justifier ni subir le moindre désagrément dans sa prise en charge thérapeutique. Inversement, il peut aussi revenir sur son refus à tout moment.

Art. 8B Le patient, ou son représentant légal, donne son accord pour que ses données médicales soient analysées de façon rétrospective et confidentielle à des fins de recherche scientifique. Ces investigations se feront dans le respect de la législation sur la protection des données applicable. L'anonymisation sera garantie pour toute publication ou diffusion. L'exercice des droits en liaison avec l'utilisation des données médicales à des fins de recherche scientifique rétrospective doit être exprimé explicitement auprès du délégué à la protection des données des Cliniques universitaires Saint-Luc (02 764 23 40 - rgpd-saintluc@uclouvain.be). Le patient peut s'opposer à tout moment et revenir sur un accord préalable sans devoir se justifier ni subir le moindre désagrément dans sa prise en charge thérapeutique. Toute opposition sera notée dans le dossier médical. Inversement, le patient peut aussi revenir sur son refus à tout moment.

Art. 9. Par le fait de son admission, le patient accepte les instructions et les modalités d'application du présent règlement

Adaptez la composition de vos repas

Nos services hôteliers vous proposent quotidiennement des repas en trois services : le petit déjeuner, le diner, le souper. Le menu standard de la semaine est affiché dans l'unité de soins.

Vous pouvez adapter ce menu en complétant ce formulaire et en le remettant ensuite au personnel de votre unité. Un délai de 48 heures sera nécessaire à la prise en charge des modifications.

Selon votre état de santé, il se peut que vos choix alimentaires ne soient pas respectés. Si vous suivez un régime particulier, signalez-le à l'infirmière afin que le Service diététique en assure le suivi.

Nous attirons votre attention sur le fait que certaines modifications entraînent un supplément de prix.

Nom, prénom et date de naissance du patient :

Unité :

Chambre :

Lit : A - B

Date de la commande : / /

Aidez-nous à mieux connaître vos habitudes alimentaires

Suivez-vous un régime (diabétique, pauvre en sel...)? Oui Non

Si oui, lequel ?

Mangez-vous du poisson ? Oui Non

Désirez-vous un menu sans viande (œuf – poisson – burger végétal) ? Oui Non

Désirez-vous des repas faciles à manger (steack haché, omelette, purée) ? Oui Non

Avez vous des intolérances alimentaires ? Oui Non

Si oui, lesquelles ?

Avez vous des allergies ? Oui Non

Si oui, lesquelles ?

Bilan allergique réalisé le par

Souhaitez-vous un repas végétarien le jeudi? Oui Non

I FORMULAIRE DE COMMANDE DES REPAS

Petit déjeuner : Un seul choix par catégorie

PAIN	<input type="checkbox"/> gris	Nombre de tranches :		(maximum 6)
	<input type="checkbox"/> blanc	Nombre de tranches :		(maximum 6)
	<input type="checkbox"/> biscottes	Nombre de tranches :		(maximum 8)
	<input type="checkbox"/> corn flakes + lait			
MATIÈRE GRASSE	<input type="checkbox"/> minarine	<input type="checkbox"/> beurre	<input type="checkbox"/> rien	
GARNITURE	<input type="checkbox"/> confiture <input type="checkbox"/> fromage			
BOISSON	<input type="checkbox"/> café noir	<input type="checkbox"/> thé nature	<input type="checkbox"/> cacao	<input type="checkbox"/> eau plate
	<input type="checkbox"/> café crème	<input type="checkbox"/> thé crème	<input type="checkbox"/> lait	<input type="checkbox"/> eau gazeuse
	<input type="checkbox"/> lait russe	<input type="checkbox"/> thé russe	<input type="checkbox"/> jus d'orange	<input type="checkbox"/> jus de pommes
SUCRE	<input type="checkbox"/> sucre	<input type="checkbox"/> édulcorant		

Dîner : Un seul choix par catégorie

BOISSON	<input type="checkbox"/> eau plate	<input type="checkbox"/> eau gazeuse	<input type="checkbox"/> jus d'orange	<input type="checkbox"/> bière de table	<input type="checkbox"/> jus de pommes
POTAGE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				

Souper : Un seul choix par catégorie

PAIN	<input type="checkbox"/> gris	Nombre de tranches :		(maximum 6)
	<input type="checkbox"/> blanc	Nombre de tranches :		(maximum 6)
	<input type="checkbox"/> biscottes	Nombre de tranches :		(maximum 8)
MATIÈRE GRASSE	<input type="checkbox"/> minarine	<input type="checkbox"/> beurre	<input type="checkbox"/> rien	
GARNITURE	Souhaitez-vous recevoir une assiette de fromage ?		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
	Souhaitez-vous recevoir une assiette de charcuterie ?		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
	Souhaitez-vous recevoir une préparation froide de poisson ?			
CRUDITÉS	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> vinaigrette	<input type="checkbox"/> mayonnaise
BOISSON	<input type="checkbox"/> café noir	<input type="checkbox"/> thé nature	<input type="checkbox"/> cacao	<input type="checkbox"/> eau plate
	<input type="checkbox"/> café crème	<input type="checkbox"/> thé crème	<input type="checkbox"/> lait	<input type="checkbox"/> bière de table
	<input type="checkbox"/> lait russe	<input type="checkbox"/> thé russe	<input type="checkbox"/> jus d'orange	
SUCRE	<input type="checkbox"/> édulcorant	<input type="checkbox"/> sucre	<input type="checkbox"/> aspartam	

A REMETTRE AU PERSONNEL DE L'UNITE DE SOINS

Renvoi vers DICO 3700 – Casier 3750 | Merci

Assistance morale, religieuse ou philosophique aux patients hospitalisés et à leurs proches

www.alma-aumonerie.be

Madame, Monsieur,

Vous avez la possibilité de demander et de recevoir la visite d'un représentant de votre religion, d'un conseiller de la Laïcité organisée ou d'un conseiller bouddhiste.

Nous sommes convaincus que vous et vos proches pourrez en tirer des fruits précieux.

Vous trouverez au verso de cette fiche les noms des personnes qui sont à votre disposition au sein de nos Cliniques et y œuvrent en bon accord. Une permanence se tient au « Carrefour spirituel » (hall d'entrée).

Vous pouvez également nous signaler que vous souhaitez faire appel à quelqu'un de votre choix ou que vous ne désirez recevoir, jusqu'à nouvel ordre de votre part, aucun représentant philosophique ou religieux.

Il vous est aussi toujours possible de changer d'avis ultérieurement. Nous respecterons votre choix. Parlez-en avec les soignants qui pourront vous éclairer.

Remplissez le talon ci-dessous, si tel est votre souhait, et remettez-le à votre infirmière ou au Carrefour spirituel (route 220), ou inscrivez-vous via notre site www.alma-aumonerie.be/patients-familles/contact.html

Unité de soins : Chambre :

Nom-prénoms : désire :

(Nom de jeune fille pour les femmes mariées)

recevoir la visite

du représentant de la religion (précisez laquelle).....

du conseiller de la Laïcité (CAL)

du conseiller bouddhiste

de M. (Nom).....

ne recevoir aucune visite d'un accompagnateur spirituel jusqu'à nouvelle indication de ma part

Vous souhaitez en savoir plus sur le traitement de données impliqué par votre accompagnement spirituel ? Demandez notre charte 'protection vie privée' à votre accompagnant(e) ou sur www.alma-aumonerie.be/patients-familles/contact.html

Date : / /

Signature

I A VOTRE DISPOSITION DANS NOS CLINIQUES

Carrefour spirituel : ext. 4 1189

Contact via l'aumônerie catholique : ext. 44501

Anglicans et épiscopaliens

Mme Jane URBAIN tél. 0496 346 913

Catholiques

(Joignables 9h30 - 20h00) tél. : 02 764 45 01

Mme Marie-Thérèse HAUTIER

Mme Florence HOSTEAU

Père Viktors JERMAKOVICS

Mme Georgette JONIAUX

Soeur Anna OSZUST

Abbé Guibert TERLINDEN (resp.)

Israélites

Ministre officiant : Bernard JOB tél. : 02 537 49 69

Grand Rabbin GUIGUI tél. communauté : 02 512 43 34

Consistoire central tél. : 02 512 21 90

Laïcité organisée

Mr Léon NEYTS tél. : 02 375 03 14

Mme Geneviève ROGER tél. : 02 731 86 88 - 0475 20 53 57

Service laïque d'aide aux personnes tél. : 02 627 68 90

Musulmans

Iman Ibrahim BOUHNA tél. : 0495 60 68 91
privé 02 779 04 01

Mme Mouna RIDAÏ tél. : 0475 44 51 70

Imam Rachid AKOUZ (Mons) tél. : 0477 27 50 63

Exécutif : secr. social tél. : 02 210 02 36

Mr Sebaï 0487 64 44 87

Fondation Turque (Diyamet) tél. : 02 218 57 55

Orthodoxes

Père Dimitriou STAMATAKIS (grecs) tél. : 02 734 43 47

Archevêché tél. : 02 736 52 78

Père Evangelos PSALLAS et archevêché tél. : 02 736 42 86 - 02 736 52 78

Protestants

tél. : 0478 26 98 34

Michel AERTS

Caterina FURFARI

Monique MAES

Joëlle MAYSTADT

Union bouddhique belge

tél. : 02 280 22 20





Découvrez quel centre
de soins résidentiel
correspond le mieux
à votre style de vie et à
vos besoins

Allez vers
www.mamaisondereposabruelles.be

Ontdek welk Brussels
woonzorgcentrum
past bij úw
levensstijl en
úw noden

Ga naar
www.mijnwoonzorgcentruminbrussel.be

www.srliving.be



Maison de Repos et de Soins

Avenue des Statuaires 46

1180 Uccle

Tél.: 02.372.12.18



L'Olivier
votre lieu de vie
dans un cadre verdoyant à Uccle

www.asbl-mmi.be

mmi
MAISON MARIE IMMACULÉE asbl

Vous cherchez une maison de repos,
Vous vous interrogez sur la qualité de vie à domicile d'un parent âgé,
Vous souhaitez prévenir ou régler un conflit à l'amiable,
Vous ne vous sentez pas respecté dans vos choix,

**Infor-Homes, un lieu d'écoute,
d'accompagnement
et de réflexion**

hi infor-homes
BRUXELLES



www.inforhomesasbl.be • ☎ 02 - 219 56 88

MA MEILLEURE DÉCISION :

RÉENTENDRE À 360°
AVEC LES NOUVELLES
AIDES AUDITIVES
100% INVISIBLES⁽¹⁾

NOS INNOVATIONS AUDITIVES :
INVISIBILITÉ⁽¹⁾ • RECHARGEABLE⁽¹⁾ • CONNECTIVITÉ⁽²⁾ • ÉCOUTE À 360°

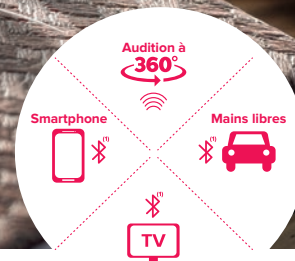
(1) Dans la limite des possibilités d'appareillage et selon recommandations de votre audioprothésiste.

(2) Connectivité : Connexion internet par le réseau If This Then That (IFTTT.com) et/ou Bluetooth, Smartphone et accessoires sans fil.

Chaussée d'Alseberg, 731 **UCCLE** Tél : 02 377 86 80

Reine Astrid Laan, 420 **KRAAINEM** Tél : 02 784 34 54

Charles Degroux Straat, 37/39 **ETTERBEEK** Tél : 02 784 82 42



Audika
Centre auditif



**LENTILLES DE CONTACT
BASSE VISION
OPTOMÉTRIE
OPTIQUE**



CHANEL - BVLGARI - LINDBERG - TOM FORD - RAY-BAN - SILHOUETTE
STARCK - LAFONT - ALAIN MIKLI - PAUL&JOE - SAINT-LAURENT - SERENGETI

DELHAYE VISION - Ets Istas

Avenue Georges Henri, 375 - 1200 Woluwé-Saint-Lambert

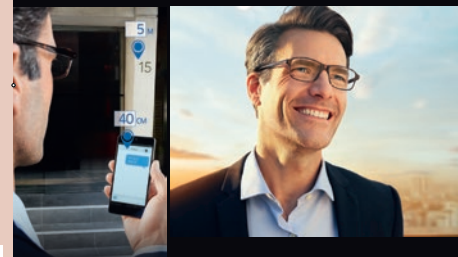
Tél **02 736 85 74** • Gsm **0489 337 197**

www.delhayevisionistas.be • delhaye.vision@gmail.com

NOUVEAU
VARILUX X series™



PARCE QUE CHAQUE DÉTAIL DE VOTRE VIE COMPTE



UNE VISION ÉTENDUE
À PORTÉE DE BRAS
AVEC LA TECHNOLOGIE XTEND
VOUS VOYEZ CHAQUE DÉTAIL
SANS EFFORT

#1 MONDIAL DES VERRES
PROGRESSIFS

VARILUX
EMPOWER YOUR VISION

D'ICI ET
D'AILLEURS

PRODUITS FRAIS
ET FAITS MAISON



10% sur le plat
sur présentation
de ce bon

47, Promenade de l'Alma 1200 Bruxelles
Tél. 02 770 92 38

Centre de
Prévention
du Suicide



Ne restez pas seul(e) !

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE EN CAS DE CRISE SUICIDAIRE
ACCOMPAGNEMENT DU DEUIL APRES SUICIDE

Ligne d'écoute : **0800 32 123**

Info & RDV : **02 650 08 69**

Site et forum : www.preventionsuicide.be



Av. des Ménéstrels, 25
à 1070 Anderlecht
Pédicure médicale
spécialisation onychoplastie,
Orthoplastie, Orthonyxie,
Photopolymérisation.

Déplacement à domicile
0472 75 90 78
www.ad-pedicure-medicale.be



BEKA®

SINCE 1935

La nouvelle collection BEKA
est disponible à la

Literie Van Keirsbilck

Chss. de Louvain 310
1000 Bruxelles
02/7362103

Chss. de Roodebeek 202
1200 Bruxelles
02/7708689

www.literievk.be

IMMO



ALPHABITAT

AGENCE IMMOBILIERE

90 ans d'expérience qui font la différence



Avenue Jules du Jardin 43,
1150 Woluwe-Saint-Pierre



info@alphabitat.be



02-770 31 21

www.alphabitat.be

BON DE REMISE D'UNE VALEUR DE 1000€ SUR PRÉSENTATION DE CETTE PUBLICITÉ. CONDITIONS À L'AGENCE

Aaxe  **TITRES-SERVICES**

Votre aide-ménagère dans le grand Bruxelles

 **02 770 70 68**
www.aaxe.be

**Après la clinique, le repos !
Et pour mon ménage, j'appelle AAXE Titres-Services**

Pour vous assister dans les tâches ménagères,
Aaxe Titres-Services met à votre disposition une aide 4, 6, 10, ...
heures/semaine. A vous de choisir.



Veolia develops access to resources, preserves them and renews them on five continents.

We devise and implement water, waste and energy management solutions to help develop the circular economy.

Find out how at **veolia.be**

Resourcing the world

DEF BELGIUM

La sécurité incendie, notre cœur de métier !

Les Cliniques Universitaires Saint-Luc et DEF Belgium, un partenariat souple dans le domaine de la sécurité incendie.

www.def-online.be | Détection incendie | Évacuation sonore | Extinction | Système de supervision

#hello
WORKING

UN ESPACE COWORKING
D'EXCEPTION À CINEY | helloworking.be

QUI PEUT FAIRE APPEL A NOUS ?
Les personnes privées, les autorités locales (communes et CPAS), les asbl ou autres associations non-commerciales ainsi que les établissements d'enseignement.

QUELS SONT LES SERVICES OFFERTS ?
Les activités qui ne sont pas rencontrées par le circuit normal du travail régulier et ce sous certaines conditions :

- Pour les personnes privées : petit entretien du jardin, petits travaux de réparation refusés par les professionnels, garde d'enfants, de personnes malades, âgées ou handicapées, aide pour formalités administratives.
- Pour les asbl, associations non-commerciales et établissements d'enseignement : tâches qui par leur nature, leur importance ou leur caractère occasionnel sont accomplies par des bénévoles et qui ne relèvent pas de la gestion journalière de l'association.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS,
Contactez-nous au :

- 02 773 05 64 (M^{me} Smets)
- ale-pwa@woluwe1150.irisnet.be

Bureaux ouverts les lundis, mardis, mercredis de 9h-12h.
ALE – Av. Charles Thielemans 93 – 1150 BRUXELLES

Armonea @ Bruxelles

Venez faire
connaissance !



MAISON DE REPOS ARMONEA

Henri Dunant

Henri Dunant offre à 161 résidents un cadre de vie moderne alliant sécurité et intimité. Notre équipe souhaite apprendre à vous connaître pour vous accueillir dans tout ce que vous avez d'unique, et vous accompagner dans cette nouvelle page de votre vie avec attention, discrétion, gentillesse et professionnalisme.

Rue Willy Van Der Meeren 4 (gps: Avenue Cicéron) • 1140 Evere
tél. 02 302 13 00 • henridunant@armonea.be

> **Plus d'informations?** www.armonea.be/henridunant

MAISONS DE REPOS

Les Floralties

· Chaussée de Stockel 241, 1200 Woluwe-Saint-Lambert
· 02 302 94 00

Woluwe Promenade

· Jozef van Damstraat 2, 1932 Woluwe-Saint-Etienne
· 02 307 74 00

SERVICE FLATS

Woluwe Promenade

RÉSIDENCES SERVICES

Eden Green

· Val des Seigneurs 32, Woluwe-Saint-Pierre
· 02 761 40 00

Consultez www.armonea.be pour de plus amples informations ou trouver un établissement dans votre région.

Le bonheur à tout âge.

armonea

Cegelec

www.cegelec.be

Entreprise pluridisciplinaire, spécialisée dans la conception, l'optimisation et l'installation de toutes les techniques spéciales du bâtiment, depuis l'étude jusqu'à la réception des installations.

HVAC : production d'énergie, ventilation, climatisation, filtration, ...

ELECTRICITÉ : courants forts / faibles, détection incendie, contrôle d'accès, ...

SANITAIRE : eau chaude sanitaire, adoucie, osmosée, réseaux d'adduction et d'évacuation, fluides spéciaux, appareillages sanitaires, ...

AUDIO-VISUEL : installations audio (vidéo-)conférence et interphonie, vidéo streaming, digital Signage, traduction simultanée, room management, ...

SPRINKLAGE ET SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE : réseaux incendie, réseaux humides et secs, ...

SA CEGELEC - Avenue du Bourgetlaan, 44 - 1130 Bruxelles

Tel : **02 775 90 45** Fax : **02 775 60 36**

Courriel : info.be@cegelec.com BE 0402.031.346

Benoît GOUVERNEUR, Business Development Manager, 071 60 66 04

CAROLINE GERSOULLE

Kinésithérapie – Hydrothérapie

Cabinet & domicile

Kiné Générale • Cyriax • Crochetage • Mézières • Drainage Lymphatique
Neuropédiatrie • Endermologie • Gériatrie • Soins palliatifs • Kiné respi
Bébé respi • Thérapie manuelle et sportive

244 Avenue de Verdun - 1130 Bruxelles

T 02/735 88 52

Caroline 0475/38 18 98

Conditionnement d'air à haute technicité
Géothermie - Plafond actif - Pompe à chaleur - Régulation



Rue de la Chaudronnerie, 14 - 4340 Awans • Tél : 04 247 32 38 • Fax : 04 246 98 90 • contact@energys-belux.eu
Route d'Arion, 110 - L-8210 MAMER • Tél : 26 86 44 45 • Fax : 26 86 44 46 • contact@energys-belux.eu

Ormco
Your Practice. Our Priority.



FOR ALL THE WAYS
YOU WANT TO TREAT



CLOSE S.A.

Parc Artisanal de Harzé
Rue de la Hé Copin, 9
4920 AYWAILLE
Tél : +32(0)4 384 53 90
Email : info@close.be

BORZEE N.V.

Industrieweg, 8
3550 HEUSDEN ZOLDER
Tél : +32(0)13 52 23 23
email :

borzee@nvborzee.uunethost.be

WEPION
BRUXELLES
STEINFORT



**SPECIALISTE EN CHAUFFAGE
VENTILATION
ET GENIE CLIMATIQUE.**

Visitez notre site web : close.be

BELLUNA • IZIPIZI • INDI AND COLD • JEFF
POM AMSTERDAM • RÖSNER • SANDWICH
STORIATIPIC • THELMA & LOUISE

Alyzée
Fashion & Fur

-10% sur
présentation
de ce bon
Non cumulable
avec d'autres
offres

Alyzée
For Men

BRAX • ETHNIC BLUE • WILLIAM LOCKIE • TTRAX
THE WILDSTREAM EXPERIENCE • MZ72 BRAND

508 Av. Georges Henri • 1200 Woluwe St Lambert
T. +32 (0)2 537 78 52

510 Av. Georges Henri • 1200 Woluwe St Lambert
T. +32 (0)2 899 23 68

Prêt-à-porter féminin et masculin

 Alyzée • www.alzyee.be • Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 18h30

RÉSIDENCE LES TAMARIS POUR UNE PRISE EN SOINS GLOBALE ET PERSONNALISÉE

Evere



Située à l'ouest de Bruxelles, la maison de repos et de soins Les Tamaris, vous accueille dans un cadre familial, calme et riche de liens sociaux.

Facilement accessible via les transports en commun, découvrez un lieu de vie privilégié conçu pour préserver votre quiétude, votre confort et votre autonomie.

À PARTIR DE
69 €
LA JOURNÉE

02 728 78 00

MAISONS DE REPOS ET DE SOINS | EXPERTISE MÉDICALE - SOINS - HÔTELLERIE - VIE SOCIALE - CULTURE



RÉSIDENCE LES TAMARIS
Maison de repos et de soins

MAISON DE REPOS ET DE SOINS



www.traces-design.com • Photos non contractuelles • Photos : T. Bleitron • 09/2019

Pour des **séjours temporaires ou permanents** la résidence **AZALÉES à Evere** vous accueille dans des chambres confortables, spacieuses et lumineuses.

Vous bénéficiez d'un logement sécurisé, d'une cuisine gourmande préparée par un chef sur place, d'activités quotidiennes variées et d'un espace bien-être.

Nos équipes sont à votre écoute pour un séjour en toute sérénité.

novadia
Daily care for you

Toutes les infos sur : www.novadia.be

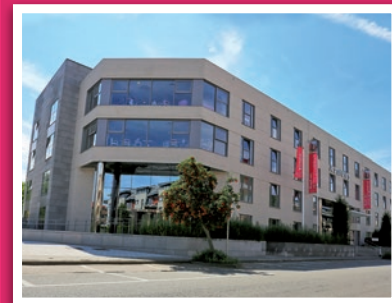
Contactez-nous

N°Vert 0 800 11 093

APPEL GRATUIT

AZALÉES - EVERE
MAISONS DE REPOS ET DE SOINS

Rue Colonel Bourg, 143 • 1140 Evere





BODART

OPTICIENS

G33 Rue Royale
1000 Bruxelles
02 / 219 30 60
www.bodartopticiens.be



BIEN VIVRE CHEZ VOUS

Autour de la Mutualité chrétienne (MC), quatre partenaires collaborent pour assurer votre bien-être chez vous, que vous soyez affilié MC ou non. Convalescence, maladie, handicap, difficultés dans la vie de tous les jours, les acteurs du domicile assurent **votre autonomie ou celle de vos proches... à la maison.**

AIDE & SOINS À DOMICILE

- Infirmier(e)s
- Aides familiales
- Aides ménagères
- Centres de coordination
- Gardes à domicile
- Gardes d'enfants malades

VITATEL

- Services et centrale de télé-assistance 24h/24 pour personnes en perte d'autonomie

QUALIAS

- Matériel d'aide et de soins en vente ou en location

SOLIVAL

- Conseils gratuits en adaptations du domicile et en aides matérielles pour améliorer l'autonomie des personnes

PLUS D'INFOS :

0800 10 987
www.mc.be/domicile



AIDE & SOINS A DOMICILE • SOLIVAL • VITATEL • QUALIAS



Trouvez toutes
les réponses sur
mc.be/hopital

Des questions sur les démarches avant, pendant et après votre hospitalisation ?

Déclaration d'admission, incapacité de travail,
choix de chambre, retour à la maison,
facture, assurance...

BESOIN D'UN CONTACT PERSONNALISÉ ?
Chattez avec un conseiller sur mc.be ou
appelez gratuitement la MC au **0800 10 9 8 7**

En tant que patient, vous avez des droits !

La loi sur les droits du patient vous permet d'obtenir
des informations claires sur votre état de santé
et les soins qui vous sont proposés ou dispensés :
droit au choix du prestataire, droit à un service
de qualité, traitement des plaintes...

LA MC VOUS AIDE À DÉFENDRE VOS DROITS !
Plus d'infos sur mc.be/vosdroits ou
au **0800 10 9 8 7**



La **solidarité**, c'est bon pour la santé.

Maison de Repos et de Soins

- Soins de qualité, respect de la personne et lieu de vie.
- Soins pour personnes âgées atteintes de démence et soins palliatifs.

Centre de Soins de Jour

Accompagnement et soins infirmiers pour personnes atteintes de démence.

91, Rue Blaes - 1000 Bruxelles
02 545 60 60 – info@maisonsaintemonique.be
www.maisonsaintemonique.be



Rust- en Verzorgingstehuis

- Kwaliteit van zorg, respect en thuisgevoel.
- Zorg voor ouderen met demencia en palliatieve zorg.

Centrum voor Dagverzorging

Begeleiding en verzorging voor personen met demencia.

Blaesstraat, 91 – 1000 Brussel
02 545 60 60 – info@huizesintmonika.be
www.huizesintmonika.be



DEVIENS INFIRMIER

Bachelier 4 ans • Spécialisations +1 an

LABORATOIRE DE SIMULATION DE 500 M²
pour développer vos compétences

NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION
axé sur une pédagogie active

Une formation d'avenir au cœur de Bruxelles www.issig.be rue Royale 336, 1030 Bruxelles • 02 613 19 70 • issig@galilee.be

Ouvrez-nous votre porte !

Une large gamme de services pour faciliter le maintien à domicile des personnes, quel que soit leur âge !

Plus d'infos ? ☎ **078 15 60 20** / soinsadomicile@fmsb.be / www.fmsb.be



MUTUALITÉ SOCIALISTE
DU BRABANT
SOINS ET SERVICES
À DOMICILE

Open je deur voor ons!

Wij bieden jong en oud een waaier aan diensten om het leven thuis makkelijker te maken.

Meer weten? ☎ **078 15 60 30** / thuiszorgcentrum@fmsb.be / www.fmsb.be



SOCIALISTISCHE MUTUALITEIT
BRABANT
THUISZORGCENTRUM





Pour vous, avec vous, chez vous.









Centrale des Soins & Services à Domicile

A votre disposition
sur l'ensemble de la Région
de Bruxelles-Capitale
24h/24 et 7 jours/7
au **02 537 98 66**



APRÈS L'HÔPITAL, CHEZ MOI EN TOUTE SÉCURITÉ !

Nous coordonnons vos services de :

-  Soins infirmiers
-  Aide à domicile
-  Sages-femmes
-  Soins d'hygiène
-  Repas à domicile
-  Garde d'enfants malades
-  Kinésithérapie
-  Service de télévigilance

www.csdbxl.be – info@csdbxl.be



Avec le soutien de

Aggré par la Commission Communautaire Française



INÉDIT EN BELGIQUE !

Une assurance hospitalisation à seulement 3,06 € par mois !



HOSPI +

Demandez un devis
au 0800 10 9 8 7
ou
www.mc.be/hospi

- **Sans** questionnaire médical
- **Sans** plafond
- **Sans** augmentation de prime en fonction de l'âge
- **Gratuit** pour les enfants de - de 18 ans
- **3,06 €** : tarif 2019 pour les adultes



La **solidarité**, c'est bon pour la santé.